



## JOURNÉE PORTES OUVERTES DU COLLÈGE JULES FERRY SAMEDI 22 JUNI 2013 DE 9H À 12H30

### BIENVENUE AU COLLEGE !

#### Au fait, le collège Jules Ferry, c'est comment ?

Il y a beaucoup de monde et c'est grand : Environ 600 élèves, 25 classes (6/ 6èmes, 6/ 5èmes, 7/ 4èmes, 7/ 3èmes) une quarantaine de professeurs et une trentaine d'adultes chargés de la surveillance, de l'entretien et des tâches administratives.

C'est grand : 4 bâtiments sur 2 étages !



- ✚ le bâtiment A à gauche en entrant => français, latin et maths ;
- ✚ le bâtiment B à droite => langues, musique, infirmerie et arts plastiques ;
- ✚ le bâtiment Central => hall, loge, administration, CDI (Centre de Documentation et d'information), salles de sciences, vie scolaire, salle des profs et cantine ;
- ✚ le bâtiment de technologie, au fond de la cour à gauche ;
- ✚ + le gymnase pour l'EPS (un peu plus loin, vers le passage à niveau).

Au total ça fait une quarantaine de salles de cours dont certaines spécialisées comme la salle de musique ou les salles de techno.

Entrons ! Dans le hall, il y a la loge où se trouve en permanence une dame chargée de renseigner celui qui ne connaît pas les lieux ; derrière la loge, les bureaux de l'intendant du collège, des deux principales (les directrices) et de leur secrétaire.

Devant, le long couloir qui mène aux salles de classe est bordé d'une immense rangée de casiers en bois ou en métal, fermés à clef et dans lesquels on laisse une partie des affaires pour ne pas avoir à les porter toute la journée. En allant vers le fond, le CDI et le bureau de l'assistante sociale.

A gauche des casiers, la salle de permanence pour travailler quand on n'a pas cours. Juste à côté, le bureau de la "Vie Scolaire" où on va justifier les absences et les retards, et demander un avis aux surveillants ou à Mme la CPE ; la CPE (Conseillère Principale d'Education) connaît tout le monde dans le collège et elle trouve toujours une solution aux problèmes rencontrés. Juste à droite en entrant, la cantine : il y a 2 services pour le déjeuner.

#### BONNE VISITE !

Et la rentrée ? Fin juin on reçoit une lettre contenant la liste de fournitures, le numéro de la classe (ex. : 603) et la date de "pré-rentrée".

Le 1<sup>er</sup> jour, au collège, on fait connaissance avec les autres élèves. Le Professeur Principal accueille la classe et explique comment va se passer l'année. Il nous donne des papiers à remettre aux parents et ensuite on prend nos livres. Il y en a beaucoup : un par matière, sauf en musique et en techno !

Il nous distribue aussi le carnet de correspondance qui contient plein de pages différentes : les pages roses, vertes et jaunes dont on se sert en cas d'absence, d'inaptitude à l'EPS ou d'absence à la cantine, les pages blanches pour les rendez-vous avec les profs et les pages "correspondance" pour noter par exemple les reports de cours ou les sorties. A la fin du carnet, on trouve le règlement scolaire qu'on commente en classe dès le début de l'année et l'emploi du temps de la semaine (attention l'Emploi du Temps n'est peut-être pas définitif, il pourra changer à la mi-septembre). Avant de "libérer" tout le monde et de donner rendez-vous à chacun pour la vraie rentrée, le professeur demande à 2 volontaires d'être délégué(e)s provisoires.

L'emploi du temps, c'est important ! A la rentrée 2013, on commencera généralement à 8h30 (parfois à 9h30) pour terminer le plus souvent à 17h. On change de salle à chaque cours (ça aussi c'est écrit sur l'Emploi du Temps), et chaque cours dure 55 minutes.

Le mercredi on a classe jusqu'à 12h 45 mais il n'y a pas de cantine contrairement aux autres jours. L'après-midi est libre ou partiellement occupé par l'AS. L'AS c'est l'Association Sportive, ça veut dire le sport en dehors des cours avec un des profs d'EPS ; il y a AS le mercredi pour certaines activités, mais pour d'autres c'est un des soirs de la semaine. En plus c'est pas cher : 25 euros pour l'année et même pour 1, 2 ou 3 licences !

Parmi les papiers distribués le 1<sup>er</sup> jour, on trouve aussi le calendrier de l'année avec les dates importantes, dont celles des conseils de classe et de l'arrêt des notes. Il y a beaucoup de réunions en début d'année : en septembre => réunion Parents-Principale, 1<sup>ère</sup> réunion de la FCPE et en octobre => élections des délégués des élèves, puis des délégués des parents, le 1<sup>er</sup> Conseil d'Administration (CA) et les rencontres individuelles Parents-Professeurs. Ensuite au cours de l'année, il y aura 3 ou 4 CA pour les parents élus et puis les rencontres individuelles Parents-Professeur Principal (P.P.) après chaque conseil de classe pour la remise du bulletin trimestriel.

Les cours, combien d'heures ? Les 6<sup>èmes</sup> ont 27,5 heures de cours par semaine (29,5h si allemand) soit : français : 5h ; maths : 4h ; anglais : 4h ; EPS : 4h ; SVT (sciences de la vie et de la terre) 2h ; histoire /géo/ instruction civique : 3h ; techno : 2h ; musique, arts plastiques : 1h et 1,5 h d'accompagnement personnalisé si on en ressent le besoin.



Le collège sur internet : Pour compléter l'information il pourra être utile d'aller sur le site du collège : <http://www.clq-ferry-ermont.ac-versailles.fr>, sur celui du cahier de textes en ligne [http://www.clq-ferry-ermont.ac-versailles.fr/cahier\\_de\\_texte](http://www.clq-ferry-ermont.ac-versailles.fr/cahier_de_texte), ainsi que sur celui de la FCPE Jules Ferry : <http://ermont-julesferry.fcpe95.com>.

La Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE) est la 1<sup>ère</sup> association de parents d'élèves au niveau national, la 1<sup>ère</sup> au niveau départemental et depuis quelques années déjà la 1<sup>ère</sup> au collège !

Membre à part entière de la communauté éducative, la FCPE s'engage à agir en faveur d'un service public d'Education fondé sur les valeurs de liberté, égalité, fraternité et laïcité. Elle exerce sa vigilance, son droit d'alerte, et constitue une force de proposition et de rassemblement au service de la réussite de tous. La FCPE reste mobilisée à vos côtés pour une Ecole qui place l'enfant au cœur de ses préoccupations et forme des citoyens libres et éclairés.

La FCPE revendique un service public de l'éducation laïque, gratuit et accessible à tous, qui doit accompagner tous les enfants vers le statut de citoyen. C'est sur ces valeurs qu'elle a bâti son projet éducatif.

### La FCPE à Jules Ferry !

Elus FCPE, nous représentons les parents dans toutes les instances de participation du collège.

Nous siégeons :

- au Conseil d'administration où sont adoptés le règlement intérieur, le budget et les comptes du collège. On y statue sur le projet d'établissement et les programmes d'action, l'organisation du temps scolaire, il donne son avis au chef d'établissement sur les créations ou suppressions de sections et options, il valide les principes de choix de manuels.
- à la **Commission permanente** (réunion préparatoire au CA)
- au **Conseil de discipline**, et
- aux **Conseils de classe** à la fin de chaque trimestre.



Nous rencontrons aussi régulièrement l'administration du collège pour exposer et trouver, dans la concertation, des solutions aux problèmes qui se posent dans l'établissement.

Environ deux fois par trimestre, nous nous retrouvons avec tous les parents-adhérents du Conseil local pour échanger les informations et donner notre point de vue sur les questions liées à l'école. Nous parlons aussi bien des rythmes scolaires et de la formation des maîtres que du quotidien du collège, de la cantine, des voyages scolaires, des locaux, de l'aide aux devoirs...

Selon la nature de nos besoins nous consultons le site national <http://www.fcpe.asso.fr> ou le site départemental <http://www.fcpe95.com> qui fourmillent de renseignements. Le 1<sup>er</sup> janvier 2009, pour permettre une circulation rapide des informations locales nous avons créé notre propre site FCPE Jules Ferry <http://ermont-julesferry.fcpe95.com>.

Si vous aussi vous avez envie de vous informer, de discuter fraternellement, contactez-nous par courriel : [fcpe-ermont-jules-ferry@laposte.net](mailto:fcpe-ermont-jules-ferry@laposte.net).

#### LA FCPE JULES FERRY

Force de proposition et d'action, la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE) est la 1<sup>ère</sup> fédération de Parents d'Elèves en France et à Jules Ferry.

La FCPE Jules Ferry participe à toutes les commissions du collège et a des délégués dans chaque classe. Au travers d'un dialogue constructif avec l'établissement, elle défend l'intérêt des enfants et représente les parents.

Contactez-nous à l'adresse : [fcpe-ermont-jules-ferry@laposte.net](mailto:fcpe-ermont-jules-ferry@laposte.net) et retrouvez-nous sur notre site : <http://ermont-julesferry.fcpe95.com/>

